



La Feuille Paroissiale

Communauté locale Notre-Dame de l'Assomption

11^e année – N° 117 – FEVRIER 2021

Offices et intentions des messes du 8 février au 7 mars

Dans les conditions actuelles, les célébrations du dimanche à l'église d'Ensival sont toujours suspendues. La communauté de Petit-Rechain nous accueille toutefois en priorité les 2^e et 4^e dimanches à 9h30. Inscription obligatoire auprès de Jacqueline Rensonnet : 0494/360648

Voici les intentions de messes qui seront célébrées en privé au presbytère :

- Messe fondée pour le repos de l'âme de Mr le curé Baudouin SPIRLET, de ses parents et de Mr Denis DECHARNEUX. (23)
- Messe fondée pour Jean-François de MICHEROUX et son épouse Marguerite FRANQUINET. (16)
- Messe fondée pour la famille FASSIN de FORET – HAZER. (32)
- Messe pour les époux GERARDY-DEVIGNE, les époux DEVIGNE-RAPHAY, les époux KUPPERS-GERARDY et Mr Jean JOSPIN
- Messe pour Mme Julienne CREMER

Petit extrait de la lettre de notre évêque pour le Carême

Dispositifs

Je vous rappelle les dispositifs principaux du Carême : les fidèles sont invités à cultiver en eux les dimensions de partage et de solidarité avec les plus pauvres. Les adultes sont invités à jeûner le Mercredi des Cendres et le Vendredi Saint. Les fidèles sont tenus de communier à Pâques ou dans le temps pascal et de confesser leurs péchés graves. Espérons que les normes sanitaires nous permettront de vivre cela de manière sacramentelle, en présentiel et non en virtuel. Les propositions de célébrations à domicile seront de toute façon communiquées et les célébrations retransmises sur les médias seront diffusées autant que possible.

Alliance avec le Dieu de paix

Oui, au cœur de cette pandémie qui dure et nous accable, vivons ce Carême comme un temps de conversion et de joie intérieure, en écoutant la voix du Dieu de l'alliance qui nous murmure : « Va vers le pays que je t'indiquerai ».

Divers

Collecte prévue pour le mois de février

Dimanche 07/02 : soutien des Services diocésains

Les Services diocésains sont la colonne vertébrale de notre diocèse. Ils accompagnent les 554 paroisses et les 74 Unités pastorales de notre diocèse : ils forment les animateurs pastoraux, les professeurs de religion et les catéchistes ; ils soutiennent la pastorale des migrants, des jeunes, des familles ; ils exercent la tutelle sur les fabriques d'églises ; ils accompagnent les asbl. Tout cela nécessite des moyens financiers importants. En soutenant tous ces services, vous soutenez le déploiement de notre pastorale et le rayonnement de l'Évangile dans notre diocèse. Merci de soutenir la colonne vertébrale de notre diocèse, pour que celui-ci n'ait pas de mal au dos ! Vous pouvez verser sur le compte BE93 3631 4768 5267 de asbl Evêché de Liège avec la communication « Collecte prescrite pour le soutien des Services diocésains ».

Adaptation de l'horaire des Cendres

Pour pallier à la restriction de 15 personnes par célébration, les célébrations des cendres sont intégrées aux messes en communautés paroissiales au-delà du mercredi des cendres. Ceci permettra à plus de personnes qui le désirent de recevoir l'imposition des Cendres – Merci à ceux qui les auront déjà reçu de ne pas aller à d'autres célébrations et charitablement laisser leur place à d'autres qui les attendent afin de permettre la rotation des groupes

Ci-après, un petit tableau reprenant les jours, heures et endroits (*paroisses*) où ce sera le cas :

Mercredi 17/02

- 10h00 à Saint-Lambert Goé : imposition des Cendres sans messe
- 18h00 à Saint-Remacle ; à Petit-Rechain et à Bilstain

Vendredi 19/02

- 07h30 à Notre-Dame : messe avec rite d'imposition des Cendres

Samedi 20/02

- 17h00 à Lambermont : messe avec rite d'imposition des Cendres

- 17h15 à St Joseph : messe avec rite d'imposition des Cendres

- 18h30 à Bilstain : messe avec rite d'imposition des Cendres

Dimanche 21/02

- 10h00 à Goé : messe avec rite d'imposition des Cendres

- 11h00 à SS Antoine & Hubert : messe avec rite d'imposition des Cendres

Personnes à contacter pour la réservation aux messes 15 personnes aux horaires habituels

St Remacle : 0495/356664 ; Sts Antoine & Hubert : 0471/772447 ; Chapelle St Lambert : 0477/260277 ; St Joseph : 0473/491901 ; St Bernard à Lambermont : 0484/346985 ; St Martin à Petit-Rechain : 0494/360648.

Carême de Partage

Un chemin de conversion, c'est le partage de carême. **Cette année, pour le Carême de partage, nous nous tournons vers la République démocratique du Congo.** Nous voulons soutenir l'agriculture de ce pays, qui a un grand besoin d'aide extérieure pour se développer. C'est **Entraide et Fraternité**, l'ONG de l'Église catholique pour le soutien au développement, qui se charge de répartir les fonds recueillis et les distribue aux entreprises de paysans qui développent une agriculture solidaire et ont besoin de matériel agricole comme de formation aux techniques innovantes. En outre, pour aider la RDC, Entraide et Fraternité lance aussi une Campagne pour l'annulation de la dette des pays du Sud. Cette dette est lourde et injuste parce qu'elle appauvrit les populations, les empêche d'accéder à l'eau potable et à l'alimentation autonome. Donc, pour lutter contre la faim en RD Congo, il faut abolir la dette. Ce sont ces projets-là que nous soutiendrons par nos collectes de carême

Les œufs de Pâques « Galler » des Amis de Cibombo de Dison

Les « Amis de Cibombo » de Dison vous proposent d'acheter les sachets de chocolats « Galler » au prix de 5 € le sachet. Vous pouvez passer commande directement par téléphone chez Mr José Maréchal 0486/492859 – marechaljoe9@gmail.com
<https://coronablog-sacre-coeur.blogspot.com/p/vente-doeufs-galler-au-profit-de.html>.

Les intentions de messe à Ensival

Nous sommes privés de la Messe dans nos églises mais nos prêtres continuent de célébrer sans fidèles. Si vous désirez faire célébrer une messe à une date (*et même heure*) précise, vous pouvez vous adresser à Lionel LIBERT (0474/382182). L'offrande (7 €) sera à verser sur le compte de Paroisse N-Dame Ensival : BE69 2480 3005 5478.

Aux parents des enfants en préparation de leur 1^{ère} Communion

Chers Parents,

Tout d'abord nous espérons que votre famille se porte bien malgré le contexte si particulier.

Vous l'avez certainement appris, notre Gouvernement a pris de nouvelles mesures concernant les activités extrascolaires des enfants et des jeunes.

Votre enfant est inscrit au catéchisme pour préparer sa 1^{ère} Communion et nous nous en réjouissons. Nous attirons votre attention sur le fait que le nouvel arrêté ministériel mentionne « qu'il est nécessaire d'éviter que les enfants participent à plusieurs groupes et activités dans un contexte organisé par semaine ; qu'il est dès lors vivement conseillé de limiter le nombre d'activités en groupe à une activité par enfant ».

Le « vivement conseillé » laisse donc chacun libre d'interpréter et de décider. Mais de notre côté, en tant que responsables, nous nous devons de vous informer. D'autre part, soyez assurés que nous mettrons tout en œuvre pour que les rencontres de catéchisme soient organisées dans le respect des protocoles et autres mesures de prévention.

Nous vous demandons donc, dès que vous recevrez le calendrier des rencontres (*certaines l'ont déjà reçu*) de confirmer la présence de votre enfant à la catéchiste ou au catéchiste de votre groupe, et ce afin d'assurer une bonne organisation. Pour Ensival : Mme Joëlle Verhust 0494/864017.

Nous vous remercions vivement de votre collaboration dans cette période si difficile à gérer pour chacun, et nous sommes bien entendu à votre disposition pour tout complément d'information.

Stanis KANDA, votre Curé-doyen 0479 80 14 88